

UE Libres

Semestres impairs

L'offre de formation en Licence comprend des unités d'enseignement (UE) obligatoires et des unités d'enseignement libres (dites « UE libres »).

Ces UE libres, transversales ou disciplinaires, sont destinées à vous permettre d'explorer d'autres champs disciplinaires et/ou à vous ouvrir à d'autres activités. Dans la plupart des cas, c'est donc dans une autre formation que celle de votre inscription principale que vous choisirez cette UE libre.

Lors de votre cursus de licence **vous devrez choisir 1 UE libre par semestre à l'exception des semestres 1** (licence 1^{ère} année) **et 6** (licence 3^{ème} année).

Cette UE est librement choisie au sein d'un catalogue proposé sur chacun des campus de l'UPPA. A cette fin, une offre d'UE libres très diverses vous est proposée.

Les UE Libres ne sont pas ouvertes systématiquement sur tous les semestres. Il convient donc de bien lire la rubrique SEMESTRE qui indique très précisément les semestres concernés. Chaque UE libre a une capacité maximale d'accueil. Pour certaines UE Libre des prérequis sont indispensables.



Consultez impérativement le catalogue (à partir du 6 septembre) avant de procéder à votre inscription.

Les UE libres des semestres impairs (**S3 et S5**) débuteront à compter du 10 septembre 2018.

Catalogue des UE libres :

- * [Je consulte le catalogue des UE libres \(à partir du 6 septembre\)](#)

S'inscrire à une UE libre :

Du lundi 10 septembre 2018 (7h) au dimanche 23 septembre 2018 (23h) vous devez vous inscrire à une UE libre pour les semestres impairs (S3, S5) :

- * [Je m'inscris à une UE libre \(à partir du 10 septembre\)](#)

Pour cela, identifiez-vous :

- * soit avec votre compte UPPA
- * soit avec votre **numéro d'étudiant** et votre **code INE** qui figurent sur votre certificat de scolarité.



Pendant cette période (10 au 23 septembre), vous pourrez modifier votre choix en fonction des places disponibles.